

Cheminement sur 2 ans (4 sessions)

Maîtrise recherche en sciences infirmières – Avec mémoire

Admission hiver

1 ^{re} année			
Hiver 1	Cr	Automne 1	Cr
SIN-7004 Devis et protocole de recherche	3	SIN-7000 La pratique infirmière avancée : perspectives et enjeux	3
Cours de la règle 1 : SIN-7022 * Recherche qualitative OU Cours optionnel de la règle 2 (champ thématique)	3	Cours de la règle 1 : SIN-7016 * Méthodes quantitatives et statistiques OU Cours optionnel de la règle 2 (champ thématique)	3
Cours optionnel de la règle 2 (champ thématique)	3	Cours optionnel de la règle 2 (champ thématique)	3
SIN-6811 Activité de recherche – Mémoire I	3	SIN-6812 ** Activité de recherche – Mémoire II	7
Nombre de crédits de la session	12	Nombre de crédits de la session	16
2 ^e année			
Hiver 2	Cr	Automne 2	Cr
SIN-6813 ** Activité de recherche – Mémoire III	8	SIN-6814 ** Activité de recherche – Mémoire IV	9
		Dépôt initial / Dépôt final du mémoire	
Nombre de crédits de la session	8	Nombre de crédits de la session	9

* Règle 1 : Réussir le cours [SIN-7022](#) (offert à l'hiver seulement) ou le [SIN-7016](#) (offert à l'automne seulement) ou prendre ces deux cours. Dans ce dernier cas, vous réduirez le nombre de cours à choix à prendre (règle 2).

**Ce cours est considéré comme une activité à temps plein.

Règle 2 : Il est possible de suivre des cours optionnels à la session d'été. Pour connaître la liste des cours optionnel veuillez consulter la [description officielle du programme](#).

1 crédit = 3h de travail / semaine (présence au cours + études + travaux)

Note : Les cours réussis du microprogramme en [pratique interprofessionnelle en oncologie](#), en [gestion des soins infirmiers](#) ou en [pédagogie universitaire des sciences de la santé - simulation](#) peuvent contribuer à ce cheminement venant ainsi réduire le nombre de cours optionnel à réussir.

Ce cheminement-type est présenté à titre indicatif seulement. Celui-ci peut être modifié en tout temps.



Cheminement sur 3 ans (6 sessions)

Maîtrise recherche en sciences infirmières – Avec mémoire

Admission hiver

1 ^{re} année			
Hiver 1	Cr	Automne 1	Cr
Cours de la règle 1 : SIN-7022* Recherche qualitative OU Cours optionnel de la règle 2 (champ thématique)	3	SIN-7000 La pratique infirmière avancée : perspectives et enjeux	3
Cours optionnel de la règle 2 (champ thématique)	3	Cours de la règle 1 : SIN-7016* Méthodes quantitatives et statistiques OU Cours optionnel de la règle 2 (champ thématique)	3
Nombre de crédits de la session	6	Nombre de crédits de la session	6
2 ^e année			
Hiver 2	Cr	Automne 2	Cr
SIN-7004 Devis et protocole de recherche	3	Cours optionnel de la règle 2 (champ thématique)	3
SIN-6811 Activité de recherche – Mémoire I	3	SIN-6812** Activité de recherche – Mémoire II	7
Nombre de crédits de la session	6	Nombre de crédits de la session	10
3 ^e année			
Hiver 3	Cr	Automne 3	Cr
SIN-6813** Activité de recherche – Mémoire III	8	SIN-6814** Activité de recherche – Mémoire IV	9
		Dépôt initial / Dépôt final du mémoire	
Nombre de crédits de la session	8	Nombre de crédits de la session	9

* Règle 1 : Réussir le cours [SIN-7022](#) (offert à l'hiver seulement) ou le [SIN-7016](#) (offert à l'automne seulement) ou prendre ces deux cours. Dans ce dernier cas, vous réduirez le nombre de cours à choix à prendre (règle 2).

**Ce cours est considéré comme une activité à temps plein.

Règle 2 : Il est possible de suivre des cours optionnels à la session d'été. Pour connaître la liste des cours optionnel veuillez consulter la [description officielle du programme](#).

1 crédit = 3h de travail / semaine (présence au cours + études + travaux)

Note : Les cours réussis du microprogramme en [pratique interprofessionnelle en oncologie](#), en [gestion des soins infirmiers](#) ou en [pédagogie universitaire des sciences de la santé - simulation](#) peuvent contribuer à ce cheminement venant ainsi réduire le nombre de cours optionnel à réussir.

Ce cheminement-type est présenté à titre indicatif seulement. Celui-ci peut être modifié en tout temps